



Assemblée générale

Distr. générale
24 septembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Première Commission

Questions renvoyées à la Première Commission

Lettre datée du 19 septembre 2008, adressée au Président de la Première Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante-troisième session, le 19 septembre 2008, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Première Commission.

J'appelle votre attention sur les paragraphes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/63/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II dudit rapport. Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Miguel d'Escoto Brockmann



Première Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [5].

G. Désarmement

2. Réduction des budgets militaires [81].
3. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement [82].
4. Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement de l'Europe du Sud-Est [83].
5. Le rôle de la science et de la technologie dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement [84].
6. Les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale [85].
7. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient [86].
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes [87].
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace [88].
10. Désarmement général et complet [89] :
 - a) Notification des essais nucléaires;
 - b) Missiles;
 - c) Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus;
 - d) Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération;
 - e) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement;
 - f) Transparence dans le domaine des armements;
 - g) Information sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques;
 - h) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
 - i) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale;
 - j) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre;
 - k) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction;
 - l) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire;

- m) Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération;
 - n) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements;
 - o) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - p) Effets de l'utilisation d'armes et de munitions contenant de l'uranium appauvri;
 - q) Réduction du danger nucléaire;
 - r) Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive;
 - s) Hémisphère Sud et zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires;
 - t) Désarmement régional;
 - u) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*;
 - v) Désarmement nucléaire;
 - w) Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales;
 - x) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
 - y) Mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional;
 - z) Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects;
 - aa) Relation entre le désarmement et le développement;
 - bb) Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire.
11. Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale [90] :
- a) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement;
 - b) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement;
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes;
 - d) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement;
 - e) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
 - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique;
 - g) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale;

- h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique.
- 12. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire [91] :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement.
- 13. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient [92].
- 14. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [93].
- 15. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée [94].
- 16. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires [95].
- 17. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et leur destruction [96].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

- 18. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.
 - 19. Planification des programmes.
-